

Bonjour,

- **PCA** : Nous attendons toujours le pca détaillé par service...

Nous nous répétons donc encore, (ce que nous ferons jusqu'à satisfaction!) ci-dessous le rappel de notre demande : (première demande le 9 avril !...)

Avoir connaissance des effectifs par structure et métier (comme dans maintenant plusieurs départements) afin de savoir combien d'agents travaillent réellement sur les missions de PCA en précisant les télétravailleurs et les agents en présentiel.

Nous souhaitons également avoir un document spécifique établissant très précisément l'ensemble de la situation par SIP. En effet, un volume global peu signifier la présence de 60% des agents dans un SIP et 20 % dans un autre , ce volume ne permettant pas de vérifier le plafond des 40% par SIP et son évolution.

En cas d'augmentation du présentiel (dans la limite des 40 %!) vous nous avez indiqué avoir travaillé sur une **organisation dite « spatiale » pour l'installation physique des agents**. Nous souhaiterions que soit **porté à notre connaissance les plans qui reflètent la situation retenue** par la DDFIP 38 (information donnée par M Jaccoud lors de la réunion en audio du jeudi 15 avril).

- **Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)**:

Où en êtes-vous dans son élaboration ?

L'employeur a obligation d'établir un DUERP identifiant les risques encourus spécifiques à l'actuelle crise sanitaire. Nous l'avons évoqué lors de l'audio conférence du jeudi 15 avril.

- **Campagne IR**

Taux de présentiel dans les SIP : voir demande sur PCA

Combien de e-contacts traités la semaine dernière et combien restent en instance ?

Combien y -a -il eu d'appels au CRT depuis le début de la campagne ?

En réponse à votre point quotidien de vendredi, nous ne revenons pas ici sur votre analyse du volontariat, sauf à rappeler ce que nous avons toujours dit : un agent volontaire peut ne plus l'être si celui-ci estime que les conditions du télétravail ne sont pas respectées.

Nous vous rappelons notre opposition à l'utilisation du matériel personnel des agents des Finances Publiques pour l'exercice de leurs missions, sauf si les agents sont volontaires bien évidemment. Afin de répondre au mieux aux sollicitations du public dans cette période si particulière, il est de la responsabilité de l'administration de fournir le matériel de travail nécessaire.

Nous avons fait remonter auprès de notre Bureau National la manière dont est traité ce point en Isère.

Pour autant, quelques questions monsieur le directeur :

- Trouvez-vous normal que l'on impose le traitement des e-contacts à un agent PACTE, sous forme de télétravail (donc seul chez lui...), alors que celui-ci n'a pu bénéficier de sa formation en raison du confinement ?

- Trouvez-vous normal qu'un agent résidant dans un autre département (et donc confiné dans ce même département) découvre que la direction lui impose la mission téléphone alors que celui-ci n'a jamais été volontaire sur cette mission (pour des raisons personnelles et familiales tout à fait justifiées, bien que pas d'obligation...) ? Et que cet agent ait comme réponse : interdiction de changer le planning !

- Pouvez-vous nous indiquer comment un agent non volontaire à la mission téléphone, et affecté d'office volontaire sur e-contact peut assurer cette mission alors que ce dernier n'a pas de pc à son domicile ? (Sachant que cette information a été remontée à la direction lors du recensement des volontaires...)

Gestion et suivi du personnel :

Les agents Berkani sont malheureusement souvent oubliés dans la gestion du personnel au sein de notre administration. Avez-vous pris de leurs nouvelles ? Bénéficient-ils, comme nous tous, d'un suivi de la part des services RH ?

Mouvements de mutation :

Les inquiétudes et attentes des collègues sont nombreuses, et légitimes !
Avez-vous eu des informations ? Avez vous commencé à travailler sur un calendrier pour les affectations locales ?

Et le 11 mai ?...

Où en êtes-vous dans votre réflexion sur l'organisation à compter du 11 mai dans notre département ?

En cas d'ouverture au public, même en mode dégradé (ce que nous ne souhaitons absolument pas), pouvons-nous avoir un état des lieux des matériels de protection mis en place sur tous les sites (plexiglass notamment).

Pour les masques, avez-vous suffisamment de stock ? Une commande est-elle en cours ? (la dernière livraison qui ne pouvant pas, de toute évidence, couvrir la période après 11 mai).

Et bien sûr, même question pour le gel hydroalcoolique et les lingettes désinfectantes.

Nouveau Réseau de Proximité :

Évidemment , l'actualité de la crise sanitaire prime dans cette période mais nous continuons plus que jamais à combattre la casse de notre réseau, de nos missions, de notre service public. Plus que jamais, la DGFIP doit être renforcée et démontre son utilité dans l'action publique. Nous le constatons depuis le 16 mars.

Les restructurations en cours ne peuvent que fragiliser la DGFIP : Il faut stopper toutes les opérations de restructurations et en finir avec tout ce qui affaiblirait la DGFIP, ce qui suppose de stopper le NRP. Et le même raisonnement vaut pour les suppressions d'emplois.

Vous devez annoncer le retrait, et si ce n'est pas en votre pouvoir au moins le report de toutes les opérations prévues dans notre département au 1er janvier 2021. Même chose pour celles du 1er janvier 2022.

Pour Solidaires Finances Publiques 38, compte-tenu de leur engagement actuel et de la durée de rebond après la crise, aucun agent ne doit avoir à subir en parallèle de telles opérations.

Cordialement

Pour la section Solidaires Finances Publiques 38

Isabelle FERRUCCI